PARCOURS RÈGLEMENTAIRE

Sauveteur secouriste du travail (SST) : Formation initial

Acquérir Des Compétences En Secourisme Et En Prévention Des Risques

DURÉE DE LA FORMATION :

Deux jours (équivalent à 14 heures).

PUBLIC CIBLE :

Ouvert à tous.

MODALITÉ DE LA FORMATION :

En présentiel.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail a une validité de 24 mois. Il sera décerné aux participants qui ont :

- Assisté à l'intégralité de la formation.
- Réussi toutes les épreuves de certification (sinon, une attestation de présence/formation sera remise).

Une attestation de fin de formation est également remise.

PRIX NET EN EUROS (TTC) :

260€

Le coût de la formation est indicatif. Des financements partiels ou complets peuvent être envisagés selon les possibilités offertes par les entreprises ou les partenaires.

RÉFÉRENCE AFPA

09994

CODE RS

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) :

Un accompagnement spécifique peut être mis en place pour faciliter la participation des personnes en situation de handicap.

Pour en savoir plus sur les modalités d'accessibilité, veuillez consulter les informations détaillées.

ACCÈS À LA FORMATION :

Les modalités d'accès à la formation dépendent du dispositif en vigueur.

SELON LA RÈGLEMENTATION :

La certification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a une durée de validité de 24 mois. Avant l'expiration de cette période, le SST doit participer à une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) de SST, afin de prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION :

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS :

- Intervenir de manière adaptée en cas d'accident du travail.
- Appliquer ses compétences de SST pour contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION :

PRÉVENTION

- Comprendre le cadre juridique de son intervention.
- Identifier son rôle de SST dans l'organisation de la prévention au sein de l'entreprise.
- Participer à la mise en œuvre d'actions préventives.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention des situations dangereuses repérées.

SECOURS

- Mettre en place une protection adaptée.
- Examiner la victime.
- Effectuer l'alerte aux secours.
- Apporter les premiers secours de manière appropriée.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Les journées de formation INRS durent 7 heures.

Le nombre de stagiaires par session varie de 4 à 10. La session est annulée si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Selon notre projet, des formations complémentaires sont disponibles. Vous pouvez contacter sur notre site ffp-conseil.com

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

La formation est individualisée, comprenant des exercices pratiques. Les moyens pédagogiques incluent des supports «clé en main», des supports audiovisuels et des outils multimédias.

Document non contractuel - 11/12/2023

Sauveteur secouriste du travail (SST) : Formation initial

Acquérir Des Compétences En Secourisme Et En Prévention Des Risques

PARCOURS RÉGLEMENTAIRE :

Lors de la prestation, les modalités peuvent inclure une ou plusieurs des étapes suivantes :

- Information individuelle ou collective,
- Constitution d'un dossier de demande de formation,
- Identification, voire évaluation des acquis,
- Vérification des prérequis réglementaires si la formation les implique,
- Entretien individuel de conseil en formation.

Ces étapes visent à définir le parcours le mieux adapté parmi un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites, avec des disponibilités en constante évolution. Les dates programmées pour chaque site sont consultables en ligne, et pour plus d'informations, vous pouvez contacter un conseiller client au 3936.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

ÉVALUATIONS FINALES

- Évaluation théorique/pratique.

Documents délivrés :

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Attestation de formation.

Évaluation de la satisfaction :

- Enquête de satisfaction stagiaire.

Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage en ligne :

Notre espace de formation offre des outils modernes et performants, comprenant :

- Des salles informatiques équipées qui permettent l'accès à la plateforme numérique de formation Métis.
- Du matériel audiovisuel, tel qu'un caméscope et un vidéoprojecteur.
- Des ressources documentaires.

Document non contractuel - 11/12/2023

Sauveteur secouriste du travail (SST) : Formation initial

Acquérir Des Compétences En Secourisme Et En Prévention Des Risques

PUBLIC CIBLE :
Les salariés d'entreprise.

DATES ET LIEUX :
Veuillez consulter le site www.educaterra.fr pour obtenir les plannings de chaque site.

INTERVENANTS :
Formateurs professionnels certifiés par l'INRS.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
À préciser.

DURÉE :
La formation a une durée totale de 14 heures.

TARIF :
Pour connaître le tarif, veuillez nous consulter.

NOMBRE DE STAGIAIRES :
La formation est prévue pour un groupe de 4 à 10 personnes, que ce soit en intra ou en inter.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :
Des mesures d'accessibilité peuvent être mises en place. Veuillez nous contacter pour discuter de vos besoins spécifiques.

DÉLAIS D'ACCÈS :
Un délai minimum de 15 jours pour les sessions intra et d'1 jour pour les sessions inter.

FINANCEMENT :
Possibilité de financement via le CPF, Pôle Emploi, OPCO, Conseil Régional, ou financement individuel.

MODALITÉS :
La formation se déroule en présentiel sur une journée.

OBJECTIFS :

Les prérequis pour le candidat sont les suivants :

- Avoir une sensibilisation et occuper un rôle préventif au sein de l'entreprise.
- Être en mesure d'appliquer ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) pour contribuer à la prévention des risques professionnels dans son environnement professionnel.
- Posséder la capacité de préserver l'intégrité d'une victime avant l'intervention des services de secours.
- Être apte à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

PROGRAMME

Domaine de compétences 1 :

Le participant doit démontrer les compétences suivantes :

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de mettre en place une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la ou les victimes avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue d'obtenir les résultats escomptés.
- Être capable de déclencher ou de participer à l'alerte, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Être capable de fournir les premiers secours de manière appropriée dans différentes situations, notamment :
- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime répond mais se plaint d'un malaise.
- La victime répond mais se plaint de brûlures.
- La victime répond mais se plaint d'une douleur limitant certains mouvements.
- La victime répond mais se plaint d'une plaie non saignante abondamment.
- La victime ne répond pas mais respire.
- La victime ne répond pas et ne respire pas.

Domaine de compétences 2 :

Le participant doit démontrer les compétences suivantes :

- Être capable de situer son rôle en tant que Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans l'organisation de la prévention au sein de l'entreprise.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise sur la ou les situations dangereuses repérées.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Utilisation de mannequins adultes, enfants et nourrissons, ainsi que de Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE).
- Plan d'intervention SST magnétique.
- Cas concrets d'apprentissage.
- Diaporama.
- Remise d'un document de synthèse au candidat.
- Pédagogie active comprenant démonstrations, apprentissage et travail en groupe.

DÉBOUCHÉ :
À l'issue de la formation, les participants deviennent des acteurs de la prévention au sein de leur entreprise ou collectivité.

Document non contractuel - 11/12/2023

Sauveteur secouriste du travail (SST) : Formation initial

Acquérir Des Compétences En Secourisme Et En Prévention Des Risques

VALIDATION :

L'évaluation de la formation comprend une évaluation formative continue tout au long du processus d'apprentissage pour garantir la progression de chaque stagiaire.

Évaluations certificatives :

Épreuve 1 : Le stagiaire est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences nécessaires pour intervenir efficacement lors d'une situation d'accident de travail simulée. Les critères d'évaluation utilisés sont conformes aux recommandations de l'I.N.R.S.

Épreuve 2 : Le stagiaire doit répondre, lors d'un entretien avec le formateur, à des questions simples portant sur sa connaissance du cadre règlementaire de l'activité SST et sur ses compétences en matière de prévention.

À la fin du stage :

- Délivrance d'une attestation de formation.
- Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail émis par l'organisme de formation, avec une validité de 24 mois, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

Document non contractuel - 11/12/2023

Sauveteur secouriste du travail : Niveau 1 (acteur sst)

Maintien Et Actualisation Des Competences

PUBLIC CIBLE :
La formation s'adresse à toute personne actuellement titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en cours de validité. En cas de dépassement de validité de quelques mois, veuillez nous contacter.

DATES ET LIEUX :
Veuillez consulter le site www.educaterra.fr

INTERVENANTS :
Formateurs professionnels certifiés par l'INRS.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
À préciser.

DURÉE :
La formation a une durée totale de 7 heures.

TARIF :
Pour connaître le tarif, veuillez nous consulter.

NOMBRE DE STAGIAIRES :
La formation est prévue pour un groupe de 4 à 10 personnes, que ce soit en intra ou en inter.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :
Des mesures d'accessibilité peuvent être mises en place. Veuillez nous contacter pour discuter de vos besoins spécifiques.

DÉLAIS D'ACCÈS :
Un délai minimum de 15 jours pour les sessions intra et d'1 jour pour les sessions inter.

FINANCEMENT :
Possibilité de financement via le CPF, Pôle Emploi, OPCO, Conseil Régional, ou financement individuel.

MODALITÉS :
La formation se déroule en présentiel sur une journée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Utilisation de mannequins adultes, enfants et nourrissons, ainsi que de Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE).
- Plan d'intervention SST magnétique.
- Cas concrets d'apprentissage.
- Diaporama.
- Remise d'un document de synthèse au candidat.
- Pédagogie active comprenant démonstrations, apprentissage et travail en groupe.

DÉBOUCHÉ :
À l'issue de la formation, les participants deviennent des acteurs de la prévention au sein de leur entreprise ou collectivité.

OBJECTIFS :

Le candidat doit accomplir les tâches suivantes lors de la formation :

- Actualiser ses connaissances en Sauvetage Secourisme du Travail (SST).
- Partager les retours d'expérience des deux dernières années en tant que SST.
- Examiner l'évolution des techniques et des nouvelles procédures liées à la SST.
- Mettre en place des mesures préventives pour minimiser les risques d'accidents.
- Acquérir la compétence nécessaire pour porter secours à une victime en attendant l'arrivée des secours.

PROGRAMME

Domaine de compétences 1 :

L'apprenant doit démontrer les compétences suivantes dans le cadre de la formation :

- Être capable de comprendre et de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de mettre en place une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la ou les victimes avant et pendant la mise en œuvre de l'action choisie en vue d'obtenir les résultats escomptés.
- Être capable de déclencher ou de participer à l'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Être capable de fournir les premiers secours de manière appropriée à la ou aux victimes..

Domaine de compétences 2 :

L'apprenant doit démontrer les compétences suivantes :

- Être capable de situer son rôle en tant que Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans l'organisation de la prévention au sein de l'entreprise.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise sur la ou les situations dangereuses repérées.

La validation de la formation comprend les éléments suivants :

- Évaluation formative continue : Elle est effectuée tout au long de la formation pour s'assurer de la progression de chaque stagiaire dans sa démarche d'apprentissage.

Évaluations certificatives :

- Épreuve 1 : Le stagiaire est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement lors d'une simulation de situation d'accident de travail. Les critères d'évaluation utilisés sont conformes à ceux préconisés par l'I.N.R.S.
- Épreuve 2 : Le stagiaire doit répondre, lors d'un entretien avec le formateur, à des questions simples portant sur sa connaissance du cadre règlementaire de l'activité SST et sur ses compétences en matière de prévention.

À la fin du stage :

Délivrance d'une attestation de formation.

- Délivrance d'un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par l'organisme de formation, avec une validité de 24 mois, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

Document non contractuel - 11/12/2023